

LIVRET D'ACCUEIL

destiné aux stagiaires

du multi-accueil « les Bitchoun' »



Objectif du livret d'accueil

Le livret d'accueil est un guide qui permet de définir le rôle du stagiaire accueilli.

Il va lui permettre **de se situer dans la structure** et de **se valoriser en tant que stagiaire**. Il ne reste cependant qu'un guide car le stagiaire lui-même doit approfondir son expérience professionnelle en posant des questions au personnel, en se montrant motivé, en prenant des initiatives relatives à son rôle propre (ex : moucher un enfant, l'accompagner aux toilettes,...)

Accueil du stagiaire

A votre arrivée, vous serez accueilli par la Directrice afin de :

- planifier votre stage : horaires, sections, organisation...
- discuter de votre expérience auprès des enfants et de votre projet professionnel
- aborder certaines thématiques : hygiène, secret professionnel, place du stagiaire...

En général, le stage débute dans la section des bébés pour avoir le temps nécessaire à l'observation, pour repérer plus facilement les étapes quotidiennes de l'accueil en collectivité, pour vous permettre d'aborder au mieux les soins techniques.

Le stage se poursuivra dans la section des moyens-grands. **L'implication du stagiaire doit rester la même dans cette section malgré une organisation différente et un rythme parfois très soutenu.**

L'accueil de tout stagiaire est soumis à la signature d'une convention entre l'école, l'organisme demandeur et le Multi-Accueil. Cette convention signée par l'ensemble des parties est à remettre au plus tard le 1^{er} jour du stage dès votre arrivée.

Afin **d'informer les parents** de votre présence parmi nous, nous vous demandons **d'apporter une photo d'identité en indiquant votre nom, prénom et formation**. Elle sera affichée dans l'entrée de la structure.

Il est impératif de signaler toute absence ou retard dans les plus brefs délais.

Accompagnement , encadrement, évaluation

Un professionnel de la petite enfance sera désigné comme **référent** tout au long de votre stage mais **l'ensemble de l'équipe travaille en collaboration dans l'encadrement du stagiaire**.

Cette personne ressource a pour mission de :

- vous encadrer sur votre stage et répondre à vos questions
- rendre compte à la Directrice de votre comportement et de vos capacités
- de vous accompagner dans votre cheminement et votre questionnement

Pensez aussi à vous faire encadrer par les autres professionnels, **ne vous limitez pas à un seul avis, votre réflexion sera d'autant plus riche.**

Une évaluation mi-stage est conseillée. A vous de prendre l'initiative de la demander. Cette évaluation permettra de faire le point sur vos acquis, sur les difficultés rencontrées et sur les points à améliorer.

Vous êtes acteur de votre stage, c'est à vous de prendre les initiatives nécessaires au bon fonctionnement de celui-ci. L'équipe vous soutiendra si votre implication est ressentie.

Une évaluation finale sera effectuée en fin de stage avec votre référent et la Directrice.

Si vous avez un rapport se stage, une démarche éducative, une démarche de soins, soyez organisés à temps. **L'équipe souhaite avoir un regard sur votre travail qui doit être effectué en cours de stage.** Après le stage, il sera trop tard pour répondre à vos questions.

Si vous souhaitez mettre des photos dans votre rapport de stage, vous devez demander une autorisation écrite aux parents. Le cas échéant, des photos des locaux pourront être prises.

Afin d'enrichir votre réflexion professionnelle, vous pouvez vous prendre du temps au cours du stage pour vous documenter. Des revues, livres et documents divers sur le thème de la petite enfance sont à votre disposition. Ces documents resteront impérativement dans la structure.

Respect du secret professionnel

Le respect du secret professionnel est une obligation légale et morale. Selon le code pénal, il s'applique à toute information apprise, comprise ou vue concernant les usagers de la structure.

Tout stagiaire est donc impérativement tenu de ne pas divulguer à l'extérieur des informations concernant la structure, les enfants et leur famille, le personnel (pas de divulgation de noms, de situations familiales des enfants accueillis...). Lors des rapports de stage, les noms et prénoms des enfants ne devront pas être utilisés. Une politesse irréprochable est demandée.

Si une situation n'est pas comprise par le stagiaire, il faut absolument demander aux professionnels de vous expliquer son contexte. **Ne restez pas dans l'ignorance et encore moins dans votre interprétation personnelle. Le personnel du multi-accueil est issu de formations sociales et paramédicales et de formations dans l'animation différentes mais complémentaires qui lui accordent une compétence dans la compréhension et dans la prise en charge des enfants. Il est garant des informations qui vous sont fournies.**

Régulièrement vers 13h, le personnel se réunit pour les transmissions orales. La première semaine de stage, l'équipe ne souhaite pas que le stagiaire participe à ces échanges.

Le rôle du stagiaire

Le stagiaire contribue à la prise en charge d'un enfant ou d'un groupe d'enfants. **Il ne fait pas à la place du professionnel mais peut prendre certaines initiatives dans la mesure de ses compétences et de sa formation.** Le stagiaire ne prendra pas seul les informations données par les parents mais orientera les parents vers un professionnel. **Lors des transmissions, le stagiaire restera à distance et ne s'impliquera pas sans en avoir convenu avec le professionnel auparavant.** Au cours du stage et après en avoir parlé avec votre référent, vous pourrez cependant prendre en charge un à plusieurs enfants en fonction de votre formation, de vos objectifs et de vos capacités. Cette prise en charge pourra s'effectuer de l'accueil au départ de l'enfant, sous couvert du professionnel présent.

Le stagiaire **ne fait pas non plus à la place de l'enfant mais l'accompagne dans son quotidien et cherche à le rendre autonome.**

Un stagiaire ne pourra rester seul avec un enfant ou un groupe d'enfants mais sera toujours aux côtés ou à proximité d'un professionnel.

Vos initiatives restent cependant les bienvenues. Demander à être encadrer pour les soins d'hygiène, l'accompagnement à l'endormissement, les activités ludiques et éducatives...

Pensez à **poser des objectifs au début de votre stage** pour vous permettre de progresser et de faire un bilan efficace en fin de stage.

Votre rôle est de :

- collaborer avec l'équipe dans la surveillance des enfants
- rassurer l'enfant et être attentif à son bien-être
- être attentif à la sécurité physique et affective des enfants
- éduquer à l'hygiène
- collaborer dans les soins d'hygiène et de confort
- accompagner l'enfant par la parole

Le travail auprès des enfants ne se limite pas aux actes techniques (change, repas, soins divers). C'est un investissement humain parfois soutenu et fatigant qui se fait par la présence de l'adulte, par la parole, par le geste. **Il s'agit de trouver une distance juste entre vous et l'enfant et une distance professionnelle entre vous et l'équipe.** Pensez que votre stage est de courte durée et que si l'investissement est trop important, l'enfant ressentira un vide à votre départ. Sachez garder une attitude corporelle qui n'empiète pas sur l'espace de jeux et de vie des enfants.

Dans le cadre du **respect de l'enfant, soyez attentif à son bien-être et à son confort** au cours de la journée mais aussi lors des changes (ex : fermer la fenêtre, changer un pantalon mouillé...). Même si les enfants accueillis en Multi-accueil sont petits, l'équipe accorde une place importante à la **pudeur de l'enfant**. Veillez à fermer le rideau ou la porte lors d'un change, à bien remettre un pantalon...

Enfin, n'oubliez pas que **l'enfant est un sujet, une individualité à part entière qui grandit, qui découvre et qui apprend et non un objet de transfert ou d'émerveillement.** Il convient de l'appeler par son prénom (et non par un surnom affectif), de le saluer lorsqu'il arrive.

Hygiène et sécurité

Le stagiaire doit respecter la réglementation en terme d'hygiène et de sécurité et appliquer les protocoles élaborés par la structure. Ces protocoles sont disponibles et pourront être consultés.

Quelques **règles d'hygiène** sont rappelées :

- lavage systématique des mains ou friction avec une solution hydro-alcoolique avant chaque action nécessitant une hygiène rigoureuse
- se couper les ongles courts
- s'attacher les cheveux
- ne pas porter de bijoux
- se munir d'une paire de chaussons
- tenue vestimentaire adaptée au travail auprès des enfants

Pause

Chaque stagiaire dispose d'une pause de 30 mn soit de 12h30 à 13h. Cependant, ne prenez pas votre pause sans demander l'avis du personnel. Le repas n'est pas fourni par le Multi-accueil, aussi chaque stagiaire apportera son propre repas ainsi que sa bouteille d'eau s'il ne souhaite pas boire l'eau du robinet. Un réfrigérateur est à disposition pour la conservation de votre repas. Pour des questions évidentes d'hygiène, les aliments ne devront pas être conservés trop longtemps dans le réfrigérateur et être mis dans des barquettes plastifiées type Tupperware et non dans des sachets. La table et le micro-ondes doivent être nettoyés après utilisation.

Les mineurs sont placés sous la responsabilité de la Directrice et ne devront pas partir de la structure durant leur pause.

Portable – Cigarettes

Aucune pause cigarettes n'est accordée pendant le temps de présence auprès des enfants. Pendant votre pause, vous avez l'autorisation de fumer à l'extérieur du bâtiment, sortie arrière.

L'utilisation du téléphone portable est fortement déconseillée pendant votre temps de stage.

Stationnement des véhicules

Ne pas utiliser les places de parking en béton (là où se situe une barrière en bois) car elles sont réservées aux parents.

**L'ensemble de l'équipe pédagogique vous souhaite un bon stage
au Multi-accueil « Les Bitchoun »**